



Mardi 27 mars 2007

A LA UNE

Monde

France
Sports
Spécial foot
Les autres sports
Météo
Infos du net
Tests jeux vidéos
Oxy'jeunes
Chapo les 10-18
Bilingue
Courrier des lecteurs

ABONNÉS

Actu région Éditions locales Economie - bourse Faits divers Spécial foot Les autres sports

Culture et loisirs Reflets DNA Conf. H. Reeves

RECHERCHE Aujourd'hui

GO

ANNONCES

Emploi

Immobilier

Auto - Moto

Nouveau!

Annonces.net Légales

ARCHIVES

Éditions récentes :

Lu. 26 Mars Di. 25 Mars

Archives en ligne Dossiers archivés

EXPRIMEZ-VOUS

Forums Tchat

LOISIRS

Loto • Keno Euromillion Horoscope Cinéma Télé

Portails pros

Jeu.net Jardins Vosges à pied Recettes de cuisine

PRATIQUE

Urgences Qualités : air • eau Flux RSS Votre connexion internet La sécurité de votre ordinateur Journal parlé DNA Devis travaux

Région

Agrandir le texte

Le massif des Vosges prépare son avenir

Approuvée à l'unanimité, la convention interrégionale du massif des Vosges doit favoriser le développement durable de l'offre touristique et valoriser l'agriculture et les forêts.

La volonté de l'État et des collectivités locales d'Alsace, de Lorraine et de Franche-Comté de soutenir spécifiquement le développement de leurs montagnes se concrétise aujourd'hui par cette convention interrégionale du massif des Vosges dont l'enveloppe globale s'élève à 80 M€. Elle vise à pérenniser les ressources naturelles et animales du massif, à favoriser le développement durable de l'offre touristique, à valoriser l'agriculture et les forêts, et à soutenir la création d'emplois.

L'engagement du Département du Bas-Rhin devrait atteindre 3 M€ si les projets qu'il soutiendra sont bien retenus. Quelque 2,23 M€ sont ainsi prévus pour une partie de la seconde tranche du musée Lalique à Wingen-sur-Moder et pour différentes interventions en faveur du tourisme, en particulier pour le Champ du Feu et le Mont Sainte-Odile. Près de 500 000 € sont destinés à la politique départementale de résorption des friches industrielles et 200 000 € à la reconquête des friches agricoles.

Faire du Champ du Feu l'élément phare du tourisme dans les Vosges

Jean-Jacques Gsell (PS), tout en se réjouissant de « l'avancée positive » offerte par « la vision globale » de la convention, juge la contribution départementale « insuffisante » pour les 140 communes bas-rhinoises concernées. Il « regrette » aussi que le musée Lalique absorbe 1,17 M€ sur les 2,23 M€ destinés au tourisme. Jean Mathia constate que le dispositif « exclut » les zones de plateau.

Philippe Richert retient du document l'intervention au Champ du Feu pour redire sa volonté de faire de ce site « l'élément phare du tourisme dans la montagne vosgienne ». Dans ce domaine, il entend « assumer ses responsabilités et accompagner les initiatives locales, y compris privées », mais s'interroge sur la nécessité d'équiper la station en canons à neige. « La situation n'est pas la même que dans le Haut-Rhin », prévient-il en soulignant l'insuffisance de la ressource en eau sur le terrain. « Il faut être vigilant », acquiesce l'écologiste Andrée Munchenbach qui soutient son président.

F. By

Édition du Mar 27 mars 2007

Tous les a

L'ombre du pèr Drame de Pour Molsheim sur la Les comptes de de l'aventure a TGV Est europé

Le massif de

Dépasser les cl Vendre l'Alsace L'empreinte Ou Réunion du con ICE : en cas d'u Un Bio-stick au COLMAR Aujourd'hui Carnet Mon argent Devis fournisseurs

PARTENAIRES

L'Est Républicain La Liberté de l'Est

© Dernières Nouvelles d'Alsace - 2007